

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **2 avril 2019**, à 19 h 30 à la salle communautaire, située au 1038 route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Madame Évelyne Castonguay
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Diane Renaud
Siège #4 - Monsieur Maxime Castonguay
Siège #5 - Monsieur Gervais Pelletier
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2019-04-51

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 5 mars 2019
- 4 - LÉGISLATION
 - 4.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant les modalités de publications des avis publics
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 5.1 - Approbation des comptes payés au cours de mars 2019
 - 5.2 - Approbation des comptes d'avril 2019
 - 5.3 - Présentation du rapport financier de 2018 et du rapport de l'auditeur
 - 5.4 - Acceptation du rapport financier de 2018

- 5.5 - Nomination d'un vérificateur pour l'exercice financier de 2019
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Autorisation de circuler - Défi Vélo André-Côté
 - 6.2 - Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2019
- 7 - DOSSIER DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 8.2 - Acceptation offre de services - Groupe Prudent - Sécurité civile
- 9 - SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET VOIRIE
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Gervais Pelletier
- 10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ
 - 10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay
 - 10.2 - Autorisation pour la signature du contrat d'utilisation des écocentres pour 2019
 - 10.3 - Bail de location de terrain - Monsieur Marcel Pelletier
- 11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE
 - 11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay
- 12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud
 - 12.2 - Désignation d'une personne sur un comité de travail portant sur le développement touristique
 - 12.3 - Demande d'aide financière - Fondation Québec Philanthrope
- 13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
 - 13.2 - Permis de rénovation - Madame Hélène Gagnon
 - 13.3 - Demande de permis - Monsieur Guy Caron
 - 13.4 - Demande de permis de construction - Développement STRDA - Monsieur David Duperron
 - 13.5 - Demande d'autorisation CPTAQ - Monsieur Marc Bérubé
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - VARIA
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-04-52

3.1 - Séance ordinaire du 5 mars 2019

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

4.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant les modalités de publications des avis publics

Madame Évelyne Castonguay, conseillère, donne avis qu'un règlement concernant les modalités de publication des avis publics, sera adopté à la séance du 7 mai 2019. Le projet de règlement a fait l'objet d'une présentation et conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présente avis de motion.

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2019-04-53

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de mars 2019

Il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours de mars 2019 pour un montant de 28 127,16 \$.

Adopté à l'unanimité.

2019-04-54

5.2 - Approbation des comptes d'avril 2019

Il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois d'avril pour un montant de 66 316,04 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

5.3 - Présentation du rapport financier de 2018 et du rapport de l'auditeur

Madame Valérie Mailloux, de la firme Mallette, présente au Conseil municipal le rapport financier de la Municipalité et le rapport de l'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

2019-04-55

5.4 - Acceptation du rapport financier de 2018

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du rapport financier de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gervais Pelletier et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier de 2018, tel que préparé par la firme comptable Mallette SENCRL.

Adopté à l'unanimité.

2019-04-56

5.5 - Nomination d'un vérificateur pour l'exercice financier de 2019

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de la Firma comptable Mallette pour la préparation du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier de 2019.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

2019-04-57

6.1 - Autorisation de circuler - Défi Vélo André-Côté

ATTENDU QUE la Fondation André-Côté est fière de célébrer cette année la 9^e édition du Défi Vélo André-Côté qui aura lieu le samedi 6 juillet prochain;

ATTENDU QUE quatre (4) parcours exaltants sont offerts en boucle, à travers toute la MRC du Kamouraska, soit le 50, 75, 100 et le 135 km;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports exige une autorisation municipale pour circuler à l'intérieur des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la Fondation André-Côté à circuler sur la route Elgin, le Rang 2, la route de l'Église et la route de la Seigneurie lors de la 9^e édition du Défi Vélo André-Côté qui se tiendra le 6 juillet prochain;
- d'autoriser la sortie d'un employé de la Municipalité et de la camionnette avec gyrophare afin de contribuer à la signalisation et au déroulement sécuritaire du Défi Vélo sur une partie de son parcours.

Adopté à l'unanimité.

2019-04-58

6.2 - Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2019

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule **du 6 au 12 mai**;

CONSIDÉRANT QUE le thème « **Découvrir c'est voir autrement** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « **Semaine de la santé mentale** » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **Découvrir c'est voir autrement**.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ

7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard

Monsieur le maire fait le point sur les dossiers suivants :

Sur la réduction de l'aide financière pour le réseau d'aqueduc et d'égout et du report de la rencontre avec le Ministère des Affaires municipales;

Sur le projet d'implantation d'une station-service autoroutière;

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon mentionne que le Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière a officialisé son adhésion à la Centrale CAUCA et que l'offre de Prudent pour la mise à niveau des plans de sécurité civile a été retenue par la Ville de La Pocatière, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la Pocatière et la Municipalité de St-Onésime.

2019-04-59

8.2 - Acceptation offre de services - Groupe Prudent - Sécurité civile

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies se qualifie pour se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies recevra une subvention totale de 12 000 \$ du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies collaborera avec 3 autres municipalités et la MRC de Kamouraska dans le cadre de l'établissement de son plan de sécurité civile afin d'obtenir un montant supplémentaire;

ATTENDU QU'une offre de service en sécurité civile regroupée pour les 5 municipalités a été déposée et que cette offre correspond aux attentes des organisations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies accorde un contrat de service à Groupe Prudent afin que dans le cadre d'une démarche commune en sécurité civile avec les municipalités locales de Ville de La Pocatière, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Onésime-d'Ixworth et la MRC de Kamouraska;

QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies mandate madame Céline Pelletier, adjointe exécutive, comme personne ressource pour l'établissement du plan de sécurité civile en collaboration avec les autres municipalités en sécurité civile.

Adopté à l'unanimité.

9 - SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET VOIRIE

9.1 - Point d'information - Monsieur Gervais Pelletier

Monsieur Pelletier rencontrera les résidents des Anses, le 19 avril prochain, pour essayer de trouver une solution à la problématique de déneigement qu'ils ont rencontrée cette année.

10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ

10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay

Voici les points abordés par madame Castonguay :

- La candidature d'un citoyen de Saint-Roch-des-Aulnaies a été retenue pour le Prix hommage bénévolat-Québec 2019.
- La semaine de l'action bénévole se tiendra du 7 au 13 avril prochain.
- L'ouverture de l'écocentre est prévue pour le 16 avril.
- La collecte des monstres s'effectuera à la fin des mois de mai et d'août.
- Les gens sont invités à suivre les chroniques Info-Roc sur Facebook.

2019-04-60

10.2 - Autorisation pour la signature du contrat d'utilisation des écocentres pour 2019

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire renouveler son entente de services avec la MRC de Kamouraska pour accéder aux services des écocentres de La Pocatière, Saint-Pascal et Saint-Alexandre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Évelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur André Simard et la directrice générale, madame Cécile Morin à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, une entente avec la MRC de Kamouraska afin d'accéder aux services de l'écocentre de La Pocatière, Saint-Pascal et Saint-Alexandre durant la saison 2019 pour un montant forfaitaire de 8 000 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

2019-04-61

10.3 - Bail de location de terrain - Monsieur Marcel Pelletier

ATTENDU QUE monsieur Marcel Pelletier demande à la Municipalité de convenir d'un bail de location de terrain pour les conteneurs à ordures et à récupération installés sur une parcelle de terrain lui appartenant le long de la route Elgin;

ATTENDU QUE monsieur Pelletier demande 50 \$ par mois pour une durée de 12 mois payable en 6 versements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur André Simard, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, le bail de location de terrain de monsieur Marcel Pelletier.

Adopté à l'unanimité.

11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay

Monsieur Castonguay tient à remercier la responsable du local des loisirs, madame Roxanne Cantin, pour l'animation au local des loisirs et les activités organisées dans le cadre de la Semaine de relâche, à remercier messieurs Éric Moreau et Benoit Michaud pour l'entretien et la qualité de la glace et monsieur Cyrille Castonguay pour l'entretien de la piste de ski de fond.

12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE

12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud

Madame Diane Renaud fait le point sur ses dossiers et sur sa formation portant sur les bénévoles et les plantes du littoral.

2019-04-62

12.2 - Désignation d'une personne sur un comité de travail portant sur le développement touristique

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet souhaite entreprendre, avec les principaux acteurs touristiques, une importante réflexion sur l'industrie touristique dans la MRC et surtout de convenir, dans une approche concertée, des orientations pour assurer l'essor de ce secteur d'activité.

ATTENDU QUE pour alimenter la réflexion, la MRC de L'Islet va confier à une firme d'experts externe le mandat de faire son analyse et ses recommandations quant aux actions à réaliser pour le mieux positionner la région;

ATTENDU QUE dans la même lignée et dans une perspective de mener une démarche concertée, la MRC met en place un comité de travail pour définir les orientations de la région;

ATTENDU QUE ce groupe de travail sera formé de représentants provenant du monde municipal de l'Office du tourisme, des attraits touristiques, des fêtes et festivals, des hébergeurs et des restaurateurs;

ATTENDU QUE la Municipalité est invitée à désigner une personne pour faire partie du comité de travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Évelyne Castonguay et résolu à l'unanimité de mandater madame Diane Renaud pour faire partie d'un comité de travail pour le Plan de développement touristique de la MRC de L'Islet.

Adopté à l'unanimité.

2019-04-63

12.3 - Demande d'aide financière - Fondation Québec Philanthrope

ATTENDU QUE la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies désire présenter une demande d'aide financière auprès de la Fondation Québec Philanthrope dans le cadre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité de mandater la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies pour déposer une demande d'aide financière, au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, auprès de la Fondation Québec Philanthrope.

Adopté à l'unanimité.

13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Gérald Bérard fait le compte-rendu de sa rencontre avec le Comité consultatif d'urbanisme et invite les gens à consulter les chroniques du CCU publiées mensuellement dans le Jaseur.

2019-04-64

13.2 - Permis de rénovation - Madame Hélène Gagnon

ATTENDU QUE madame Hélène Gagnon, résidant au 566 route de la Seigneurie, a formulé une demande de permis de rénovation pour refaire le recouvrement du toit de la maison avec le même recouvrement que celui actuel et la même couleur. La toiture actuelle (refait en 2013) présente un problème de décoloration de la peinture originale du fabricant;

ATTENDU QUE selon les règlements d'urbanisme en vigueur, le Comité consultatif d'urbanisme doit étudier la demande et faire ses recommandations au Conseil municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier et recommande au Conseil municipal d'émettre le permis de rénovation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'accorder un permis de rénovation à madame Hélène Gagnon pour refaire le recouvrement de la toiture de la maison.

Adopté à l'unanimité.

2019-04-65

13.3 - Demande de permis - Monsieur Guy Caron

ATTENDU QUE monsieur Guy Caron, résidant au 1012 route de la Seigneurie, a formulé une demande de permis de rénovation pour refaire le recouvrement du toit de la partie avant de la maison en bardeau d'asphalte de la même couleur que celui existant;

ATTENDU QUE selon les règlements d'urbanisme en vigueur, le Comité consultatif d'urbanisme doit étudier la demande et faire ses recommandations au Conseil municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier et recommande au Conseil municipal d'émettre le permis de rénovation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accorder un permis de rénovation à monsieur Guy Caron pour refaire le recouvrement du toit de la partie avant de la maison.

Adopté à l'unanimité.

2019-04-66

13.4 - Demande de permis de construction - Développement STRDA - Monsieur David Duperron

ATTENDU QU'une demande de permis a été déposée et que l'inspecteur en bâtiment monsieur François Jean a présenté l'évolution du projet de halte Station-service (Halte de la Seigneurie) de Développement STRDA Inc.;

ATTENDU QU'un ensemble de questionnements du CCU à propos de différents éléments du projet n'ont pu être répondus par monsieur Jean puisque le dossier est incomplet;

ATTENDU QUE le promoteur a fait un effort d'intégration de son bâtiment principal au milieu environnant en ce qui concerne la position du bâtiment et de sa façade, le style du bâtiment et la toiture;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'émettre le permis de construction du bâtiment principal du projet "Halte de la Seigneurie" tel que présenté dans les documents soumis à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur en bâtiment, monsieur François Jean, à émettre le permis de construction en respectant les conditions suivantes;

QUE les plans finaux du bâtiment soient déposés à la municipalité en respectant les "plans pour opinion";

QUE les plans pour les enseignes (A-20 et route 132) soient déposés à la municipalité;

QUE les plans pour l'aménagement paysager et l'éclairage de l'ensemble du site soient aussi déposés à la municipalité et soumis au CCU avant leur réalisation et installation;

Adopté à l'unanimité.

2019-04-67

13.5 - Demande d'autorisation CPTAQ - Monsieur Marc Bérubé

ATTENDU QUE monsieur Marc Bérubé désire obtenir l'autorisation d'utiliser, une partie du lot 4 480 055 appartenant à la Ferme Rivière Ferrée Inc., à une fin autre que l'agriculture dans le but d'établir une servitude de puisage d'eau pour sa résidence;

ATTENDU QUE le puit serait situé sur la propriété de la Ferme Rivière Ferrée Inc. et qu'un tuyau serait installé pour diriger l'eau du puit vers la propriété du demandeur;

ATTENDU QUE ladite servitude pour le puisage d'eau n'aura aucun impact sur l'agriculture et est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation de monsieur Marc Bérubé et de demander à la Commission de protection du territoire agricole d'y faire droit.

Adopter à l'unanimité.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

15 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2019-04-68

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 20.

Adopté à l'unanimité.

André Simard, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.